



NOTE TECHNIQUE

TERRAIN COMMUNAL d'ASTAFFORT

Valorisation d'un espace naturel communal

CONTEXTE ET INTRODUCTION

La commune d'Astaffort fait partie de l'entité paysagère « Terres Gasconnes », et se situe à l'extrême Sud du département du Lot et Garonne, jouxtant le département du Gers, et de la région Occitanie.

La Commune a pu récupérer des parcelles léguées par une habitante de la commune. Ce terrain communal est dès lors mis à disposition gracieusement d'un agriculteur, qui l'exploite pour produire du fourrage.

Astaffort Commune Citoyenne, association présente sur la commune éponyme, souhaite proposer un projet de valorisation du site, avec une entrée pédagogique, pour proposer une expérience de découverte du patrimoine naturel communal.

Arto Vivi, association locale de préservation de la Biodiversité et d'éducation à l'environnement, gestionnaire d'un terrain de 4 ha sur la commune de Lacépède (47360), travaille sur la mise en place d'un sentier pédagogique sur son site, et propose également diverses animations en lien avec la découverte de la nature et ses richesses.

Ainsi, Astaffort Commune Citoyenne a demandé à l'Association Arto Vivi de partager son expérience sur ce type de projet, et d'accompagner la construction de celui-ci, par un accompagnement technique effectué à titre gratuit.

La présente note construite par Arto Vivi analyse le contexte local du projet d'un point de vue géographique, paysager et patrimoine naturel, afin de proposer des pistes de réflexions pour construire un projet de valorisation de l'espace communal dit « Terrain Communal d'Astaffort ». Cette note doit servir de base constructive et pourra être complétée par une analyse plus poussée lors d'un diagnostic approfondi.

I – SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

I.1 – LOCALISATION

Le site étudié, désigné Terrain Communal d'Astaffort, est localisé à l'extrême Sud du département du Lot-et-Garonne, sur la commune d'Astaffort (CP : 47220 ; INSEE : 47015) (Figure 1). Cette dernière se trouve en limite départementale avec le Gers, et régionale avec l'Occitanie, au sein de la Communauté d'Agglomération d'Agen, regroupant 44 communes sur 650 km².

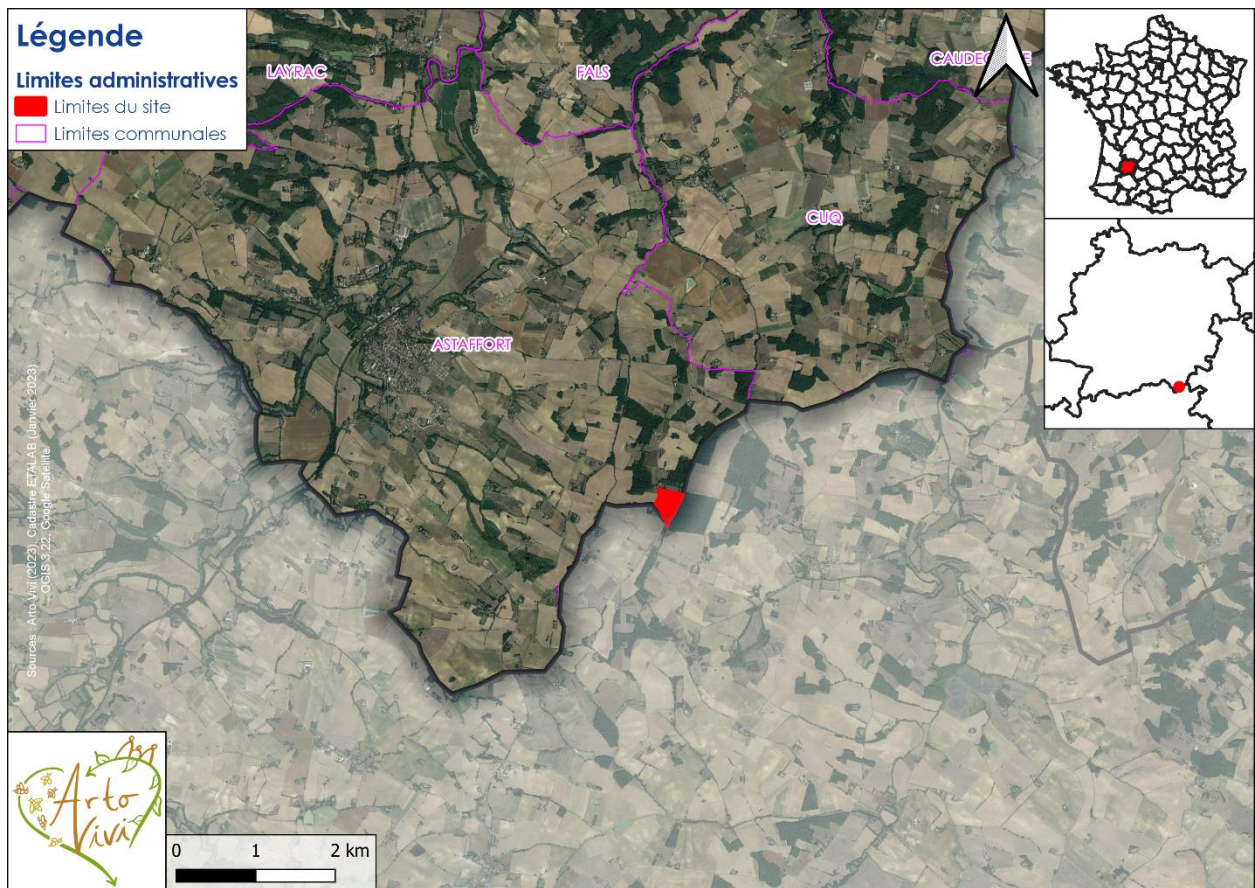
I.2 – LIMITES DU SITE D'ETUDE

Le site d'étude concerne une surface totale de 8,2 ha (7 parcelles cadastrales), toutes propriétés communales d'Astaffort. (Tableau I) (Figure 2)

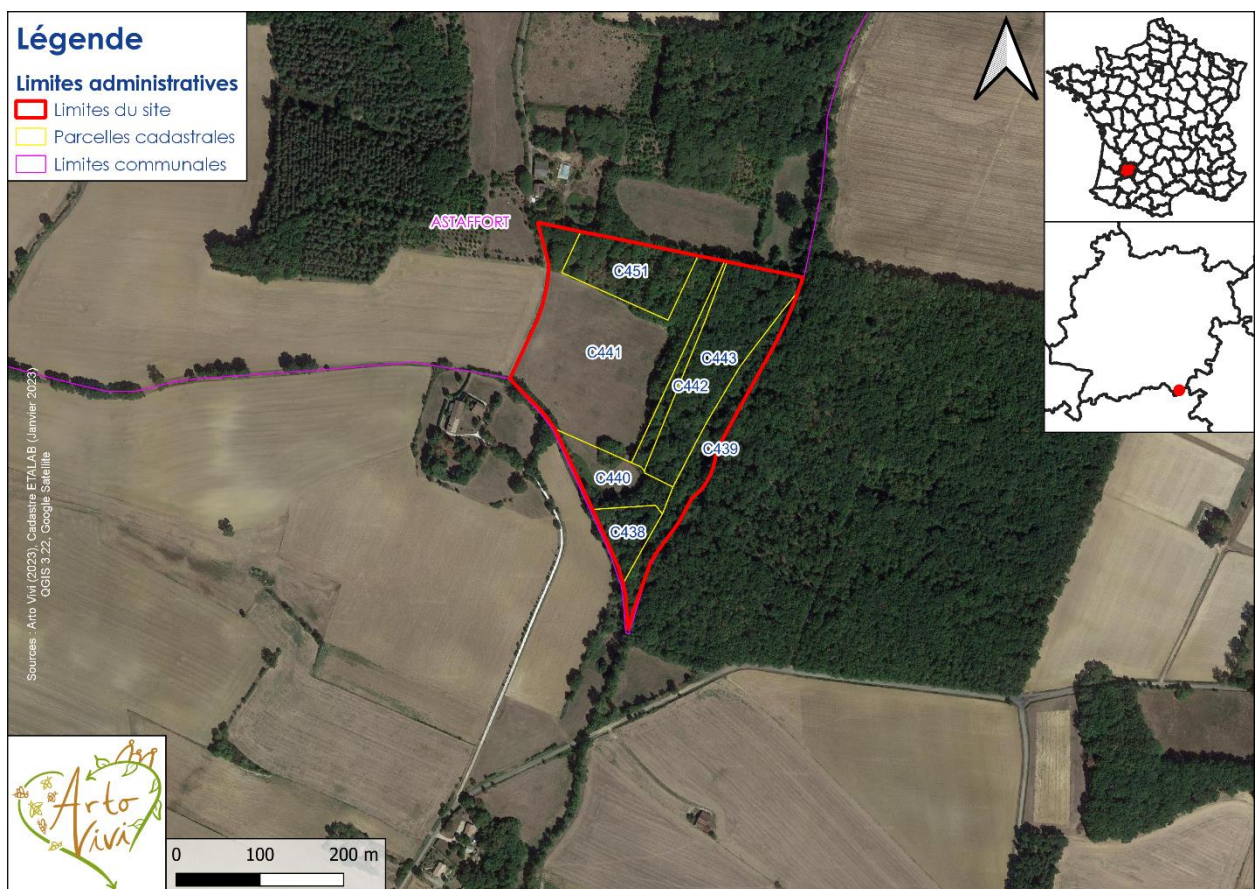
Situé au Sud-Est du bourg de d'Astaffort, il est bordé à l'Ouest par un chemin communal et à l'Est par un ruisseau « Les Marenques ».

Tableau I - Liste des parcelles cadastrales constituant le site

Commune	INSEE	Section	Numéro	Surface (ha)
ASTAFFORT	47015	C	439	0,908
		C	441	3,346
		C	443	1,672
		C	442	0,2651
		C	451	0,9627
		C	438	0,4026
		C	440	0,638
TOTAL				8,1944



1 - Localisation du site d'étude



2 - Localisation du périmètre d'étude

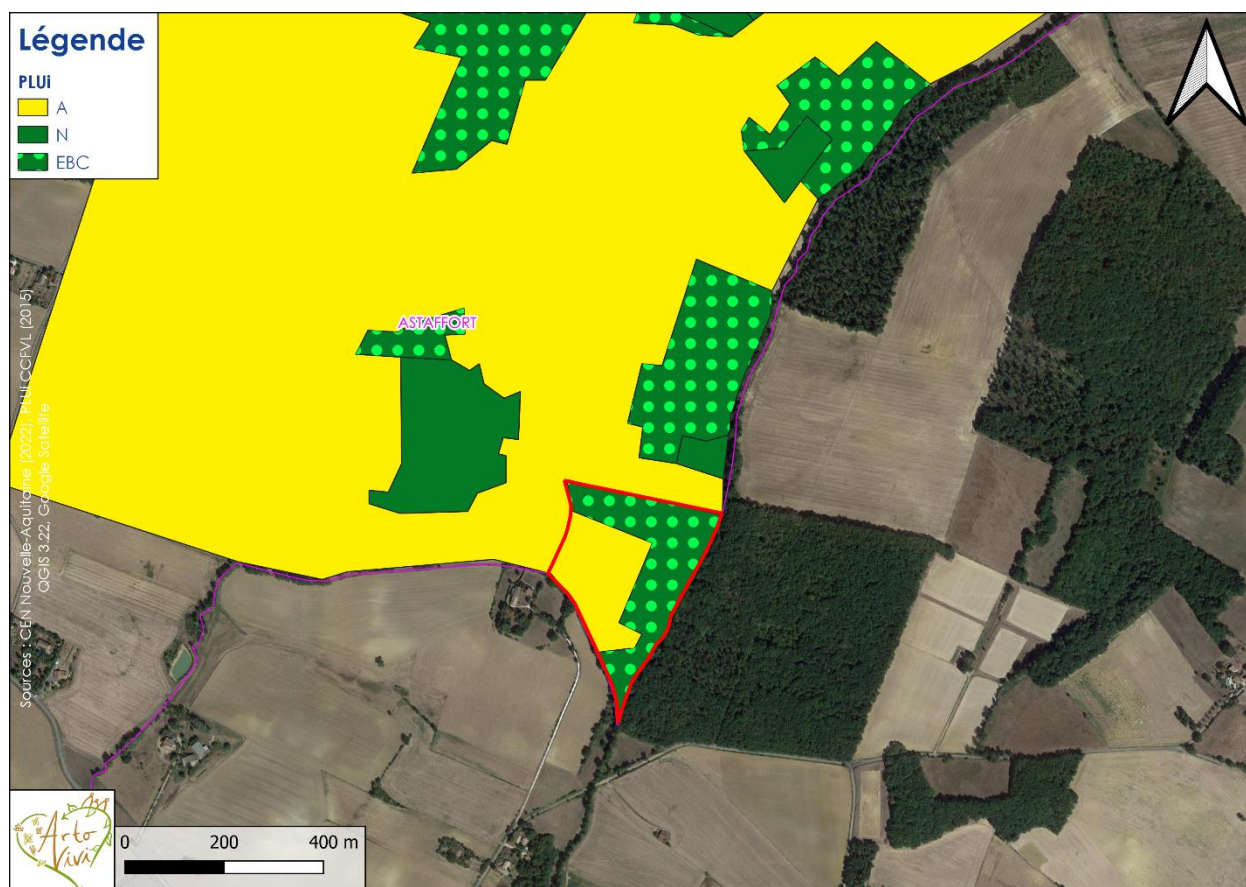
I.3 – PLAN LOCAL D'URBANISME

Selon le PLUi en vigueur sur la Communauté d'Agglomération d'Agen (Figure 3), le site est concerné par les zonages suivants :

- Zone N « Naturelle » : 4,8 ha (59%)
 - N : zone Naturelle
 - EBC : Espace Boisé Classé

- Zone A « Agricole » : 3,4 ha (41%)
 - A : zone Agricole

Aucune pression d'urbanisation n'est identifiée sur le secteur ou à proximité immédiate. En revanche, une pression agricole peut exister, même si les zones dédiées à cette activité sont suffisantes aux alentours.



3 - Extrait du PLU concernant le site d'étude

Rappel nomenclature :











A : Agricole

N : Milieux naturels

I.4 – ACTIVITES ANTHROPIQUES

HISTORIQUE DES USAGES

L'analyse de l'évolution temporelle des parcelles (Remonter le temps - IGN) permet de comprendre l'évolution des pratiques agronomiques et du paysage des parcelles sur un pas de temps de 80 ans.

	1945	Multitude de parcelles cultivées mais qui semblent être diversifiées, avec densification des boisements à l'Est.		1979	Prairie exploitée pour le fourrage de bétail, avec fauche linéaire. Densification et connexion progressive des boisements.
	1950			1986	
	1958			1999	
	1962			2008	
	1971			2015	

RANDONNEE

Le site est longé par un circuit de randonnée : Randonnée départementale n°40 « Astaffort, porte de Gascogne » qui longe la partie Ouest du site.

AGRICULTURE

La parcelle est actuellement exploitée par fauche avec export gracieusement par un agriculteur qui récupère le fourrage. La période de fauche se trouve sur la fin Juin, qui peut être considérée comme tardive. La fauche s'effectue en AR en ligne.

BOISEMENT

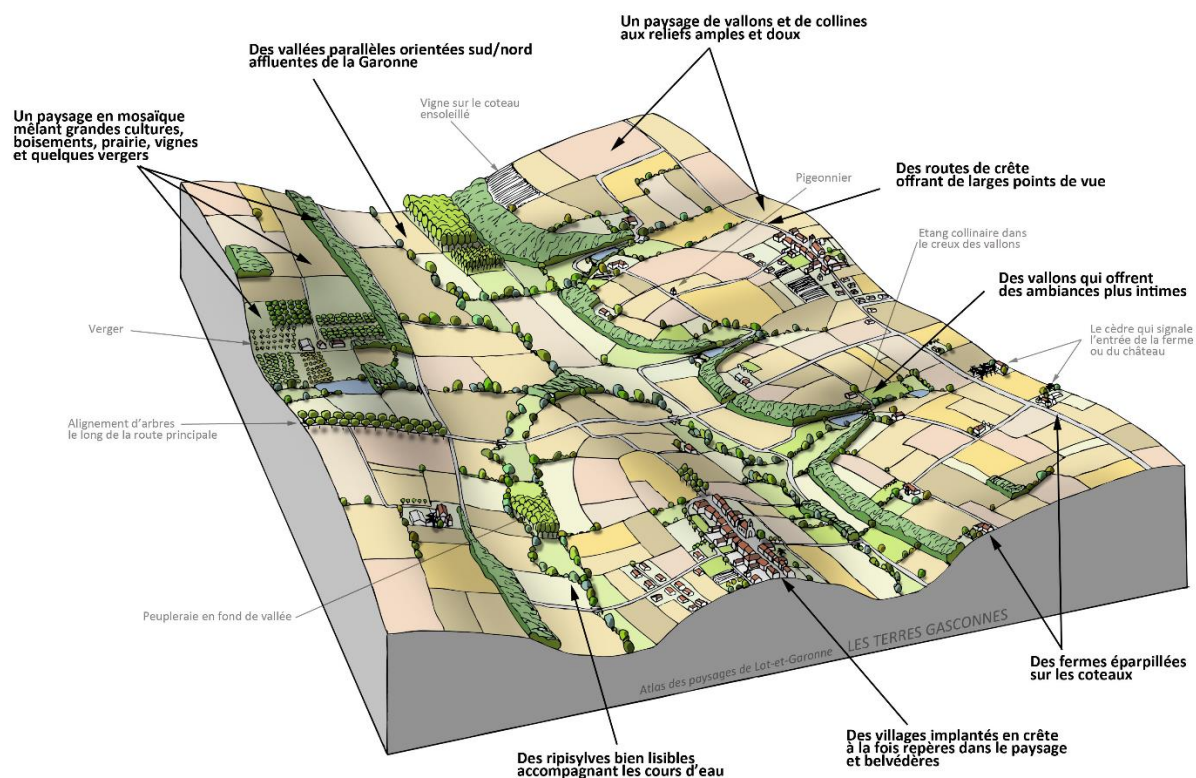
Aucun entretien particulier n'est effectué sur le sous-bois.

II – MILIEU NATUREL

II.1 – PAYSAGES

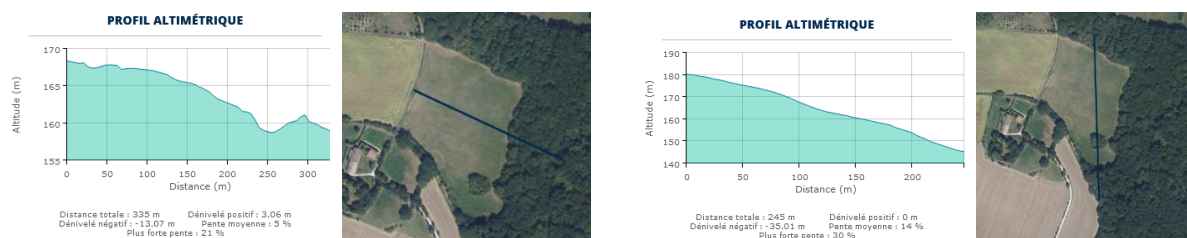
Le site se trouve sur l'unité paysagère « Terres Gasconnes ».

« Au sud de la vallée de la Garonne, les Terres Gasconnes forment des collines mollassiques au relief ample et doux. De nombreuses vallées et vallons sculptent des reliefs sans brutalité et animent le paysage. Les crêtes bien affirmées et la végétation arborée parcimonieuse, ouvrent des panoramas lointains aux horizons étirés. La mosaïque des grandes cultures laisse par endroit une polyculture s'installer. Plusieurs vallées parallèles, affluentes de la Garonne, forment des couloirs bien lisibles. [...] La vallée du Gers forme un ample couloir régulier dans lequel les bourgs se sont situés à chaque extrémité. » (Atlas des Paysages)



4 - Bloc diagramme paysager "Vallée de Garonne" (Atlas des Paysages)

Le site se trouve en pente orienté Ouest-Est, avec un dépression marquée au Sud du site, correspondant au secteur du bosquet abritant la mare.



5 - Profil altimétrique du site

II.2 – MILIEUX NATURELS

Les formations végétales sont des grands ensembles de milieux dont la physionomie est relativement homogène du fait de la dominance d'une ou plusieurs formes biologiques.

Le site étudié est composé d'une mosaïque d'habitats et de formations végétales diverses, présentant un fort intérêt pour l'accueil d'un panel de biodiversité large.

Ce sont 4 grands milieux naturels qui sont présents sur le site :

- Prairies : 2,7 ha de prairies à tendance mésoxérophile sur mollasse de l'Armagnac et d'alluvions
- Boisements : 5,2 ha boisements de feuillus vieillissant, avec zone fraîche sur sa limite Est, en bord de cour d'eau
- Haies : 200 m de haies à essences diverses
- Mare : 1 mare d'environ 40 m², profonde à berge plus ou moins abrupte, sous un bosquet.

6 – Cartographie des grands milieux du site

II.3 – FAUNE ET FLORE

Lors des sessions de prospections naturalistes menées, ce sont 96 observations qui ont été faites, de 21 espèces lors de la session d'Avril dont :

Orchidées sauvages :

Anacamptis morio (Orchis boufon) : 7 003 individus

Serapia lingua (Sérapia langue) : 323 individus



Oiseaux :

Cisticola juncidis (Cisticole des joncs) : 1 indiv. nicheur (Code 3) → Enjeu Fort

Turdus viscivorus (Grive draine) : 1 indiv. nicheur (Code 3) → Enjeu Moyen

Phylloscopus bonelli (Pouillot de Bonelli) : 1 indiv. nicheur (Code 3) → Enjeu Moyen

Autres à enjeux modérés : *Cuculus canorus* (Coucou gris), *Erithacus rubecula* (Rougegorge familier), *Fringilla coelebs* (Pinson des arbres), *Phylloscopus collybita* (Pouillot vélocé), *Picus viridis* (Pic vert), *Sitta europaea* (Sitelle torchepot)

Papillons :

Autres à enjeux modérés : *Coenonympha pamphilus* (Fadet commun), *Lasiommata megera* (Mégère), *Lycaena tityrus* (Cuivré fuligineux), *Erynnis tages* (Point de Hongrie), *Chiasmia clathrata* (Phalène réticulée)

Autres vertébrés :

Autre à enjeu modéré : *Capreolus capreolus* (Chevreuil européen)

Autres invertébrés :

Autres à enjeux modérés : *Bombus groupe terrestris* (Bourdons terrestres), *Coccinella septempunctata* (Coccinelle à 7 points), *Episyrphus balteatus* (Syrphe ceinturée)

III – PISTES D' ACTIONS

III.3 – OBJECTIFS A ENVISAGER

- Maintenir l'activité agricole sur la partie prairie, déjà favorable à la présence d'espèces patrimoniale ;
- Maintenir le boisement en place ;
- Replanter un linéaire de haie sur la partie haute de la prairie, et éventuellement remailler les 3 ha de prairie ;
- Laisser la bande à Genévrier au Nord-Est du site, en lisière de boisement, se développer en maintenant un petit patch en libre évolution ;

- Ré-ouvrir le secteur de la mare, en maintenant la strate arbustive mais en aérant la strate basse ;
- Améliorer la capacité d'accueil des milieux aquatiques du secteur ;
- Suivre l'évolution des espèces à enjeux identifiées et poursuivre l'amélioration des connaissances du site ;
- Inviter les usagers à découvrir le site, ses enjeux et sa gestion.

II.3 – FINANCEMENTS

BUDGET PREVISIONNEL (à affiner selon besoin)

- Investissement panneaux pédagogique :

1 200€/panneaux, nombre de panneaux estimé à 5 → 6 000€

- Entretien du site :

Exploitation par l'agriculteur gracieusement pour récupérer le fourrage.

- Travaux de préservation de la biodiversité et des paysages :

Plantation de haie → Astaffort Commune Citoyenne

- Etude et accompagnement technique Arto Vivi :

400€/j, temps estimé à 5 jours → 2 000€

1 jour d'accompagnement gratuit par année d'adhésion à l'association (50€)

- Animation grand public pour faire vivre le site :

150€/animation, 2 à 4 animations par an → 600€

PLAN DE FINANCEMENT PROPOSE

1^{ère} Année - Investissement

Financement	Part	Montant
Sentier Nature	80%	6 800€
Commune d'Astaffort	20%	1 800€
TOTAL	100%	8 600€

4 Années de fonctionnement

Financement	Part	Montant/an
Sentier Nature	80%	1 100€
Commune d'Astaffort	20%	300€
TOTAL	100%	1 400€

Le coup à porter par la commune pour mener à bien se projet est estimé à 3 000€ pour les 5 premières années, soit l'équivalent de 600€/an de dépenses.

CONCLUSION

En résumé,

ENJEUX

- ✓ Conservation de la mosaïque d'habitat
- ✓ Préservation de la Faune-Flore patrimoniale présente sur le site
- ✓ Préservation de la biodiversité ordinaire
- ✓ Préservation des paysages

MENACES

- ✓ Fermeture des milieux
- ✓ Pertes des fonctionnalités

PRECONISATIONS

- ✓ Gestion extensive des prairies
- ✓ Maintien et expansion des éléments fixes
- ✓ Amélioration de la fonctionnalité



ANNEXE – Description des sources de financement possibles

SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLE

➤ Sentier Nature

L'Appel à Projet (AAP) « Sentier Nature » a pour but **d'encourager** et de **développer la pratique de la marche**, de favoriser la **préservation** ou la **restauration** de la **biodiversité** et des **paysages**, et de renforcer le lien entre zones habitées et naturelles. Grâce à « Sentiers de Nature », le Cerema accompagne les porteurs de projets pour le **financement du développement ou de l'aménagement de sentiers** de marche et de randonnée, et de la restauration écologique et paysagère des abords des sentiers.

L'AAP permet de financer :

- Les **études** et **travaux** d'aménagement de sentiers pour le développement de la pratique pédestre, la découverte de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et paysager, selon une approche qualitative et respectueuse des espaces traversés ;
- Les **actions pour l'accueil du public et pédagogiques**, adaptées et sobres, permettant de guider les visiteurs, faire connaître et valoriser la biodiversité, le patrimoine naturel, culturel et paysager, et de rendre le public acteur de leur préservation ;
- Les **travaux et aménagements visant la protection de la biodiversité** et des paysages aux abords du sentier, ainsi que l'évitement du dérangement de la faune et de la flore.

Les postes de dépenses éligibles au financement :

- Les **études pré-opérationnelles**, de **conception**, de **suivi** des travaux (prestations, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre), intégrant des cartographies et schémas d'intentions paysagères ;
- Les **travaux** comprenant les dépenses de **fournitures**, de **transports** et de **main d'œuvre** ;
- Les **prestations** concourant à **l'information** et à la **valorisation** des aménagements réalisés et des patrimoines naturel, culturel et paysager.

➤ Fondation Nature et Découvertes

L'Appel à Projet (AAP) « Pédagogie active au contact de la nature » de la Fondation Nature et Découverte soutient des projets référents en matière de connexion à la nature.

La nature a des bienfaits reconnus : elle favorise une meilleure santé physique, psychique et spirituelle ; elle permet de développer une motricité fine, en proposant des expériences sensorielles très riches et concrètes ; elle favorise aussi le développement intellectuel et surtout la créativité ; elle est le lieu de développement de compétences sociales essentielles : prendre soin du vivant, de l'autre. Ce qui se

joue dans le rapport à la nature durant l'enfance est donc fondamental. De plus, un enfant qui connaîtra la nature, la respectera d'autant mieux par la suite.

La pédagogie active au contact de la nature offre ainsi une approche pratique pour se connecter à la nature, c'est-à-dire éveiller l'amour de tout ce qui vit, créer les bases d'une relation profonde avec le vivant. Elle donne du temps et de l'espace pour aller à la rencontre de la nature, éprouver la nature avec tous les sens, en jouant, en découvrant et en comprenant ses mécanismes, en la percevant comme un espace dans lequel on peut agir.

Cette connexion à la nature constitue un enjeu majeur pour construire la société de demain.